



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dessertes ferroviaires de la Haute Saintonge et du Pays royannais

Question écrite n° 3639

Texte de la question

M. Raphaël Gérard attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur l'état très préoccupant des dessertes ferroviaires du Pays royannais et de la Haute Saintonge. En effet, outre le rallongement des temps de trajet lié à la vétusté des voies, conséquence directe d'un défaut d'entretien, les usagers de l'axe nord-sud entre Saintes et Bordeaux voient leurs conditions de voyage se dégrader au quotidien avec de nouveaux horaires supprimés, des annulations imprévues de trains et des retards incessants. Cette situation pénalise sévèrement la mobilité des travailleurs et des étudiants de Charente-Maritime qui éprouvent des difficultés croissantes à trouver des horaires de transport adaptés à leurs mouvements journaliers. À titre d'exemple, aucun train ne circule désormais au départ de Bordeaux pour Jonzac, Pons ou Saintes après 18 heures les vendredis. L'axe est-ouest, entre Angoulême et Royan souffre quant à lui de la mise en service de la LGV qui a considérablement augmenté les temps d'attente des correspondances en gare d'Angoulême. Ainsi, le gain de temps entre Paris et Angoulême est quasiment annulé par ces délais de correspondance rallongés. L'enclavement de la Haute Saintonge et du Pays royannais se trouve donc aggravé par ces discontinuités du service mettant également à mal l'attractivité touristique de Jonzac, 7^e station thermale de France et de Royan, principale destination balnéaire de la côte charentaise. Si aucune mesure d'urgence n'est entreprise, c'est tout l'équilibre économique de ces deux bassins importants d'activité et de population qui se trouvera compromis. Aussi, conformément à la priorité fixée par le Président de la République à l'occasion des Assises de la mobilité d'améliorer les transports du quotidien, il souhaiterait qu'elle soit particulièrement attentive à la qualité du service public ferroviaire sur les lignes secondaires de la SNCF en Charente-Maritime et à l'égalité de tous dans la mobilité au sein des territoires ruraux.

Texte de la réponse

De décembre 2017 à janvier 2018, la ligne TER Bordeaux-Saintes a particulièrement souffert de dysfonctionnements répétés des compteurs d'essieux, essentiels à la sécurité, qui ont engendré des retards. C'est pourquoi, la régularité de la ligne s'élève seulement à 89,4 % sur cette période, soit un niveau inférieur à la moyenne TER nationale (90,5 % sur l'année 2017). En revanche, depuis février 2018, la régularité est revenue à un niveau satisfaisant avec une moyenne de 94,7 %. De plus, durant cette même période, la SNCF a été contrainte de supprimer des circulations (16 trains sur les 2 mois), en raison des conditions météorologiques. L'offre a depuis retrouvé son niveau normal avec en moyenne 7 allers-retours quotidiens, cadencés entre 7h10 et 20h35. Par ailleurs, dans le cadre de l'ouverture de la ligne Sud Europe Atlantique, le conseil régional de Nouvelle Aquitaine et SNCF Mobilités ont étudié différents scénarios de correspondances entre les TGV et les TER Nouvelle Aquitaine. Sur le territoire du Pays Royannais et de la Haute Saintonge, l'offre ferroviaire régionale est principalement construite autour de l'étoile de Saintes. Les besoins de correspondances dans cette gare, conjugués aux contraintes techniques (réseau partiellement à voie unique), constituent des facteurs qui limitent les possibilités d'ajustement des différentes dessertes ferroviaires sur ce territoire. L'offre de service actuellement proposée sur la liaison Angoulême-Royan, via Saintes, a été construite de sorte à être la plus en

adéquation possible avec les besoins des usagers. Cependant, les contraintes du réseau ne permettent pas de faire coïncider parfaitement, en gare d'Angoulême, les TER avec les TGV. En conséquence, le gain de temps offert par la LGV Tours-Bordeaux est contrebalancé par un temps de correspondance de 30 minutes. Ainsi, il est vrai que le temps de parcours entre Paris et Royan reste sensiblement inchangé, avec une durée minimale de 4h03. Toutefois, l'État, la région Nouvelle Aquitaine, le département de Charente-Maritime et SNCF Réseau ont mobilisé près de 35 M€ afin de régénérer la ligne Saintes-Royan. Le chantier est en cours et prendra fin cette année. Ainsi, à partir de 2019, la ligne TER Saintes-Royan verra sa vitesse augmentée, ce qui permettra de rapprocher Royan de Paris.

Données clés

Auteur : [M. Raphaël Gérard](#)

Circonscription : Charente-Maritime (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3639

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [5 décembre 2017](#), page 6086

Réponse publiée au JO le : [26 juin 2018](#), page 5604